

Incineration des ordures: ce sera Bellegarde

Le SIDEFAGE a choisi. Le terrain qui accueillera l'usine est relié à la voie ferrée.
Ce qui présente un intérêt écologique indéniable. (non)

C'est Bellegarde qui accueillera le futur incinérateur d'ordures ménagères. Ainsi en a décidé, après étude, le SIDEFAGE (Syndicat intercommunal de traitement des déchets du Faucigny et du Genevois). Le syndicat, organe de concertation qui regroupe 98 communes, devait choisir entre Saint-Julien et Bellegarde.

Vote à bulletin secret déterminant

Le 30 avril, les aspects techniques des deux sites ont été

comparés. Hier soir, un vote à bulletin secret a déterminé le site choisi. Sur 32 votants, 28 ont choisi Bellegarde, 4 Saint-Julien.

Déjà lors de la réunion du 30 avril, Bellegarde pensait avoir un certain avantage. Le terrain proposé pour l'incinérateur est relié à la voie ferrée. Le transport des déchets par train est une innovation d'un intérêt écologique non négligeable. «J'espère que, compte tenu des avantages écologiques et de l'innovation, Bellegarde sera

choisie», disait avant la réunion Eric Winiarski, chargé de mission pour les affaires économiques à la mairie. «Le problème politique est en train de se régler», ajoutait-il.

Solution repoussée

Une autre solution avait été proposée par des opposants au projet qui ont envoyé une lettre ouverte à M. Doucet, président du SIDEFAGE. Ils souhaitaient voir se réaliser un bilan économique et écologique plus complet ainsi qu'une véritable poli-

tique de tri à la source et traitement des déchets avant de lancer la construction de l'usine. Pour permettre la réalisation de ces objectifs, l'association proposait au SIDEFAGE d'étudier la possibilité d'un contrat avec l'usine des Chénéviers. Cette proposition n'a pas été retenue.

Notons encore que Genève accepterait de traiter les déchets français pendant la période transitoire c'est à dire d'ici la mise en service de l'usine.

S. T. □